

Questions orales

LA PRÉSENTATION DES FUTURS BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, je voudrais poser une autre question au président du Conseil du Trésor. Afin de nous faire une idée assez nette des dépenses de l'année prochaine, le ministre peut-il nous affirmer qu'il n'y aura pas de Budget supplémentaire ou d'addition au Budget des dépenses qu'il a déjà déposé?

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, autant que je sache il n'y aura pas de Budget supplémentaire pour l'année financière en cours, c'est-à-dire 1982-1983.

Des voix: Oh, oh!

M. Gray: Quant à la prochaine année financière, j'ai déjà déclaré à la Chambre le 22 février qu'il y aurait, comme par le passé, un ou des budgets supplémentaires, mais nous entendons restreindre ces dépenses au montant de la réserve dont j'ai fait état lors de ma déclaration. Elles sont déjà inscrites dans les prévisions globales que j'ai annoncées et porteront à 9.6 p. 100 la hausse des dépenses globales par rapport à l'année dernière, soit la hausse la plus faible en quatre ans.

LE COÛT DU CONSEIL DE PRESSE ENVISAGÉ

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, ma question supplémentaire concerne le président du Conseil du Trésor. Étant donné que le ministre d'État chargé du multiculturalisme a proposé, et c'était là une des ses principales propositions, de garder la haute main sur la presse canadienne en créant un conseil de presse parrainé par le gouvernement, conseil qui coûterait 4 millions de dollars par année sur une période de quatre ans, le ministre pourrait-il confirmer que cette somme ne figurait pas dans les prévisions budgétaires et que ces 4 millions par année pendant quatre ans devraient être ajoutés dans les budgets supplémentaires?

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, je tiens d'abord à établir les faits: le député se trompe lourdement quand il dit que le ministre d'État chargé du multiculturalisme a proposé de créer un conseil de presse qui aurait la haute main sur la presse canadienne. Ce n'est pas du tout l'intention ni du ministre ni du gouvernement. Si je ne m'abuse, il s'agissait d'un organisme à participation facultative. Quoi qu'il en soit, si jamais la Chambre était saisie d'une telle proposition, les dépenses qu'elle entraînerait seraient imputées à l'ensemble des dépenses que j'ai présentées et déposées à la Chambre le 22 février. Que je sache, elles ne s'ajoutent pas à l'ensemble des dépenses prévues dont j'ai fait état le 22 février. A toutes fins utiles, elles seront dûment approuvées par la Chambre.

* * *

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST

L'UTILISATION POSSIBLE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CANALISATION DE REGINA

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, également chargé du Fonds de développement de l'Ouest. Le

ministre sait que l'aciérie Ipsco à Regina fermera complètement le 18 mars prochain. Il sait également que les habitants de Regina réclament une canalisation pour amener l'eau du lac Diefenbaker et ont besoin de cette source d'approvisionnement. Le ministre pourrait-il nous dire, en tant que responsable du développement de l'Ouest du Canada, si le gouvernement provincial a fait des propositions au gouvernement fédéral au sujet de cette canalisation?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je ferai remarquer qu'il n'y a pas de ministre chargé du Fonds de développement de l'Ouest, mais en tant que président du comité du cabinet sur les affaires de l'Ouest, je suis heureux de répondre à la question. La plus grande partie de ce fonds est destinée à la modernisation du réseau ferré de l'ouest du Canada. Une partie est aussi destinée à l'Industrie de l'Ouest, pour l'aider à établir une base industrielle plus moderne dans cette région, de sorte qu'elle puisse profiter des occasions et du potentiel que cette vaste entreprise va offrir dans tout le Canada, assurant ainsi des emplois permanents et une forte activité économique.

Quant à la Ipsco, je voudrais lui faire remarquer qu'elle pourrait soumettre des propositions pour profiter de ce fonds. Étant donné l'intérêt que montre le député, j'espère qu'il convaincra ses collègues d'accepter la proposition présentée par le ministre des Transports et qu'ils se prononceront en faveur de cette modernisation importante, du tarif du Nid-de-Corbeau, de sorte que nous puissions réaménager comme il se doit les lignes ferroviaires de l'ouest du Canada.

* * *

L'ÉNERGIE

LA SÉCURITÉ DES TERRE-NEUVIENS QUI TRAVAILLENT SUR LES PLATES-FORMES DE FORAGE EN MER

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax Est): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Je pense pouvoir me faire assez précis, parce qu'il sait sûrement de quoi je veux parler. Est-ce que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a demandé à un moment quelconque l'avis d'un spécialiste, une consultation ou une instruction météorologique au sujet de la sécurité des appareils de forage en mer, avant de chercher une controverse avec le gouvernement terre-neuvien? Est-ce que les services du ministre ont été consultés? Est-ce qu'ils ont donné un avis? Dans la négative, qui au nom du ciel est responsable des questions de transport maritime au pays? Est-ce le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, car, ce qui est en cause c'est la vie de centaines d'hommes qui se trouvent sur ces plates-formes de forage en mer?